

Annexe

Prévention-santé-environnement

Classes préparant au certificat d'aptitude professionnelle

Sommaire

Préambule

Finalités et enjeux

Compétences à développer

Repères pour l'enseignement

Modalités de lecture

Thématique A : L'individu responsable de son capital santé

Thématique B : L'individu responsable dans son environnement

**Thématique C : L'individu dans son milieu professionnel,
impliqué dans la prévention des risques**

Thématique D : L'individu consommateur averti

Préambule

Finalités et enjeux

L'enseignement de prévention-santé-environnement (PSE) conforte et complète les acquis de la scolarité obligatoire, notamment ceux relevant de la culture scientifique et de la maîtrise de la langue. Il contribue aux actions prioritaires d'éducation et de prévention définies par les plans nationaux et européens dans les champs de la santé, de l'environnement et de la santé au travail. Il participe également à la construction du parcours éducatif de santé et du parcours citoyen.

Dans le cadre de la formation « tout au long de la vie », cet enseignement prend en compte la diversité des besoins et des attentes des élèves.

Cet enseignement est dispensé et évalué par les professeurs de biotechnologies santé environnement.

Il vise à former des individus responsables, sensibilisés à la prévention au sein de leur environnement, en particulier professionnel, en développant chez les élèves¹ :

- des connaissances dans le cadre de la prévention, de la santé et de l'environnement ;
- une approche analytique s'appuyant sur différentes démarches ;
- une culture scientifique, la distinction entre des faits scientifiques et des idées préconçues qui aiguise le sens critique et autorise des choix éclairés ;
- des compétences sociales et civiques permettant de s'insérer dans la société, dans le respect de soi et des autres ;
- un comportement responsable vis-à-vis de sa santé et de son environnement.

Les objectifs de formation de l'enseignement de PSE s'organisent autour de quatre grandes thématiques :

- A. l'individu responsable de son capital santé ;
- B. l'individu responsable dans son environnement ;
- C. l'individu dans son milieu professionnel, impliqué dans la prévention des risques ;
- D. l'individu consommateur averti.

Ces thématiques comportent des modules qui permettent de construire des compétences et de mobiliser des notions clés associées dans des situations de complexité croissante. Selon une logique spiralaire, certaines notions sont reprises et approfondies tout au long de la formation, en particulier dans le domaine de la prévention des risques professionnels. Cette approche favorise la consolidation des acquis et leur approfondissement par l'appropriation de nouvelles notions au fur et à mesure que se développe l'expérience du milieu professionnel, notamment au travers des périodes de formation en milieu professionnel (PFMP).

Ce programme permet d'acquérir des notions de biologie humaine et d'écologie qui conduisent l'élève à mieux connaître son corps, à comprendre son fonctionnement physiologique et à découvrir les impacts environnementaux de ses activités. Cette formation éclaire les choix de l'élève relatifs à sa santé et au respect de l'environnement. Elle l'amène également à construire son jugement, à développer des arguments à partir des faits scientifiques objectifs étayés par des données quantitatives issues de statistiques ou de l'analyse de documents scientifiques.

¹ Ici, comme dans l'ensemble du texte, le terme « élève » désigne l'ensemble des publics de la voie professionnelle : élève sous statut scolaire, apprenti ou adulte en formation.

L'enseignement de PSE contribue, au travers des activités d'apprentissage proposées, à la maîtrise de la langue. Les interventions et comptes rendus oraux et écrits, la confrontation des avis lors des travaux de groupe font l'objet d'une vigilance particulière.

Un travail interdisciplinaire est mené avec les professeurs en charge de l'enseignement professionnel de la spécialité suivie par l'élève ; il permet de donner tout son sens à la prévention des risques professionnels.

L'enseignement de PSE se prête à d'autres rapprochements et croisements, notamment avec :

- l'éducation physique et sportive qui contribue aux actions prioritaires d'éducation et de prévention dans les domaines de la santé, du travail et de l'environnement ;
- le français, l'histoire-géographie et l'enseignement moral et civique ;
- les mathématiques, la physique-chimie.

Des projets peuvent être conduits en partenariat avec le personnel infirmier scolaire, avec le CESC (comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté) ou dans le cadre du service sanitaire.

L'élève apprécie ses progrès au fil de sa formation grâce à l'explicitation des attendus indiqués dans les deux premières colonnes du programme.

Compétences à développer

Cet enseignement vise à développer, au travers des activités proposées dans les différents modules du programme, les compétences transversales suivantes :

Compétence 1 : Traiter une information.

Compétence 2 : Appliquer une méthode d'analyse dans une situation donnée.

Compétence 3 : Mettre en relation un phénomène physiologique, un enjeu environnemental, une disposition réglementaire, avec une mesure de prévention.

Compétence 4 : Proposer une solution pour résoudre un problème lié à la santé, l'environnement ou la consommation.

Compétence 5 : Argumenter un choix.

Compétence 6 : Communiquer à l'écrit et à l'oral avec une syntaxe claire et un vocabulaire adapté.

Il vise également à former des Sauveteurs Secouristes du Travail (DDT) capables d'intervenir rapidement et efficacement lors d'une situation d'accident du travail. Cette formation permet d'acquérir les connaissances et de développer les compétences attendues pour apporter les premiers secours en attendant l'arrivée des secours.

La formation est dispensée par un professeur formateur SST, certifié par l'INRS et à jour de ses formations de maintien et actualisation des compétences (recyclages).

Repères pour l'enseignement

Une démarche inductive à partir de l'analyse de situations concrètes de la vie sociale, professionnelle ou de faits d'actualités, permet de comprendre les notions clés associées.

L'enseignement de PSE recourt à des démarches pédagogiques variées intégrant l'utilisation du numérique (recherches internet, vidéos de simulation physiologique, jeux sérieux, utilisation de logiciel capteur...). Le programme mentionne à titre d'exemples des activités. Le professeur adapte son enseignement à la diversité des élèves, à la singularité de leur environnement professionnel et à la spécialité du CAP qu'ils préparent.

Pour chacune des étapes de la démarche d'analyse et de résolution de problème, le professeur dispose de nombreux outils méthodologiques. Parmi les méthodes d'analyse

prises en œuvre, certaines, caractéristiques de l'évaluation des risques professionnels, prennent en compte les risques spécifiques au métier. Ces démarches font appel à des outils qui sont appréhendés progressivement durant la (les) classe(s) préparant au CAP.

Les objectifs visés, explicités dans la colonne de gauche des tableaux ci-après, sont des actions que l'élève met en œuvre en s'appuyant systématiquement sur des supports de nature et de forme variées (numériques ou imprimés).

Modalités de lecture

Les quatre grandes thématiques du programme de prévention-santé-environnement se déclinent en plusieurs modules, eux-mêmes introduits par une présentation de leurs enjeux qui en précise les attendus.

Les notions traitées au collège (cycle 4) en lien avec les contenus du module sont rappelées et les liens avec les autres enseignements sont précisés en fin de module. Chacune des parties précise les notions déjà abordées dans les programmes de sciences de la vie et de la Terre (SVT), de technologie, de physique-chimie, d'enseignement moral et civique (EMC), d'éducation physique et sportive (EPS) de collège. Ces notions sont explicitement remobilisées afin que soit ensuite assurée la maîtrise de nouvelles notions s'appuyant sur les acquis des élèves.

Les modules sont construits selon le principe suivant :

- les deux premières colonnes du programme permettent d'identifier les objectifs ciblés (colonne de gauche) et les notions clés associées (colonne du milieu) indissociables que l'élève doit avoir acquises en fin de formation ; dans la colonne présentant les notions clés associées, la mise en relation de deux mots par une barre oblique attire l'attention sur le risque de confusion possible par les élèves et la nécessité de distinguer explicitement le sens de ces éléments ;
- la colonne de droite propose un choix d'activités et de supports d'apprentissage pour atteindre tout ou partie de ces objectifs et faire acquérir ces notions.

Chaque module est présenté sous la forme d'un tableau à lecture horizontale : chaque objectif ciblé mobilise les notions associées. Des activités et supports d'apprentissage sont proposés pour atteindre tout ou partie de cet objectif. Une lecture verticale de la colonne présentant les notions clés associées permet également d'identifier les notions que l'élève doit avoir assimilées en fin de formation.

Exemple de tableau :

Attendus en fin de formation		Propositions d'activités et de supports d'apprentissage
Objectifs ciblés	Notions clés associées	
Notions traitées au collège (cycle 4) :		
Objectifs que l'élève doit atteindre pour répondre aux enjeux du module.	Notions ou concepts en lien avec les objectifs ciblés que l'élève doit s'approprier progressivement au cours de la formation.	Propositions d'activités et de supports que le professeur peut utiliser. Il conserve toutefois sa liberté pédagogique. <i>Des symboles sont utilisés afin de permettre un repérage simplifié :</i>  Activité nécessitant un logiciel, une animation vidéo... (situations où l'animation est nécessaire à la compréhension. Par exemple, des vidéos expliquant le fonctionnement d'un appareil ou d'un organe).  Activité qui place l'élève dans une situation de recherche et d'analyse (exploitation d'un corpus de documents : traitement de l'information...).  Activité en lien avec l'entreprise.  Activité particulièrement propice au travail de groupes et aux projets.
 Liens avec d'autres programmes ou entre différents modules du programme.		

Thématique A : L'individu responsable de son capital santé

Module A1 : Le système de santé

Ce module vise à développer la notion de « capital santé » afin que l'élève prenne conscience de sa responsabilité vis-à-vis de sa santé et de celle des autres, dans un système de santé solidaire.

La politique de santé donne lieu à des plans nationaux dont les enjeux sont la prévention collective et individuelle. Elle repose sur un principe de solidarité nationale garantissant l'accès à la santé pour tous.

Attendus en fin de formation		Propositions d'activités et de supports d'apprentissage
Objectifs ciblés	Notions clés associées	
Notions traitées au collège (cycle 4) : Enjeux éducatifs des sciences de la vie et de la Terre (SVT) : expliquer les politiques en matière de préservation de la santé. EMC : la responsabilité de l'individu et du citoyen dans le domaine de l'environnement, de la santé.		
Identifier dans les plans santé les thématiques du programme de PSE.	- Plan santé - Prévention	 À partir de plans santé choisis repérer les informations nécessaires à l'introduction des thèmes du programme de PSE (exemples de sources : www.vie-publique.fr ; www.santepubliquefrance.fr).
Expliquer les effets des facteurs internes et externes sur la santé d'un individu.	- Individu - Santé (selon l'OMS) - Capital santé - Facteur interne - Facteur externe	 Exploitation d'exemples et de témoignages qui présentent l'impact de l'environnement, des habitudes de vie et des facteurs internes sur la santé des individus (par exemple : l'âge, le sexe, le niveau de pollution, les conditions de travail, la consommation de tabac, alcool, l'alimentation, l'usage de drogue...).
Expliquer le principe de solidarité nationale de la sécurité sociale. Présenter l'intérêt du parcours de soins coordonné, de la carte vitale et du dossier médical partagé.	- Solidarité - Assurance maladie - Parcours de soins coordonné	 Études de données chiffrées sur le coût réel des soins (exemples : coût d'une opération de l'appendicite, coût d'une journée d'hospitalisation...) afin de mettre en évidence l'intérêt du principe de solidarité du système de santé en France.  Comparaison d'un relevé de prestations dans le cadre d'un parcours santé et hors parcours.  Exploitation des sites www.ameli.fr et www.dmp.fr

Module A2 : Le sommeil, un rythme biologique

Ce module vise à démontrer l'importance du rôle du sommeil pour la santé d'un individu. L'élève examine les effets du travail de nuit et la notion de rythme biologique ; il comprend la nécessité d'adopter un mode de vie favorisant un sommeil récupérateur.

Attendus en fin de formation		Propositions d'activités et de supports d'apprentissage
Objectifs ciblés	Notions clés associées	
Notions traitées au collège (cycle 4) : SVT : Le rythme cardiaque, le rythme respiratoire.		
Identifier les caractéristiques de la fonction physiologique « sommeil ».	▪ Rythmes biologiques ▪ Fréquence ▪ Cycle	 Illustration à partir d'autres exemples de rythmes biologiques proposés par les élèves.  Exploitation d'une documentation sur l'alternance jour/nuit et la production de mélatonine.
Présenter les rôles du sommeil.	▪ Récupération physique ▪ Récupération mentale	 Analyse de schémas et de graphiques, qui établissent des liens entre les différentes phases d'un cycle du sommeil et la récupération physique et mentale.
Identifier les effets et les conséquences professionnelles et sociales du manque de sommeil.	▪ Effets / conséquences	 Analyse d'activités professionnelles (travail de nuit, travail posté, décalage horaire...).  Réalisation de tests de somnolence en ligne.
Proposer des mesures pour favoriser un sommeil récupérateur.	▪ Prévention individuelle ▪ Hygiène du sommeil	 Étude des effets des stimulants (caféine, drogues...) et de l'alcool sur le sommeil. Études qui démontrent l'impact des écrans sur l'endormissement et le sommeil.  Exploitation de la journée internationale du sommeil.

Module A3 : L'activité physique

Ce module vise à démontrer les bienfaits sur l'organisme d'une activité physique nécessaire au bien-être physique, mental et social. L'élève comprend que la contraction musculaire est liée à la dépense énergétique. L'activité physique ne se limite pas à une activité sportive de loisir ou de compétition : il s'agit de toute forme de mouvement. Cette activité prévient les effets d'une sédentarité excessive.

Attendus en fin de formation		Propositions d'activités et de supports d'apprentissage
Objectifs ciblés	Notions clés associées	
Notions traitées au collège (cycle 4) : SVT : Rythmes cardiaque et respiratoire, et effort physique. Expliquer comment le système nerveux et le système cardiovasculaire interviennent lors d'un effort musculaire, en identifiant les capacités et les limites de l'organisme.		
Expliquer la relation entre le travail musculaire et les différents systèmes du corps humain lors d'une activité physique.	▪ Contraction musculaire ▪ Système nerveux ▪ Système cardiorespiratoire	 À partir d'une mise en activité physique des élèves, faire décrire les changements observés au niveau respiratoire et cardiaque et établir les relations avec le système nerveux.
Identifier les éléments consommés et rejetés lors de la contraction musculaire.	▪ Consommation d'énergie ▪ Production de déchets	 Exploitation de vidéos présentant le fonctionnement du muscle squelettique (réseau Canopé).  Étude de données chiffrées expérimentales ou de courbes mettant en évidence les éléments consommés par le muscle avant et après effort.
Proposer des arguments en faveur d'une activité physique régulière.	▪ Activité physique ▪ Sédentarité ▪ Bien-être physique ▪ Bien-être social ▪ Bien-être mental	 Exploitation du site www.mangerbouger.fr pour repérer les bienfaits de l'activité physique et des risques liés à la sédentarité.  Utilisation d'un podomètre ou d'une application mobile.
 Liens avec l'EPS : le programme propose différentes formes scolaires d'Activités Physiques, Sportives, Artistiques (APSA) pour permettre à tous les élèves de s'épanouir et d'y éprouver du plaisir.		

Module A4 : Les addictions

Ce module vise à montrer que l'addiction ne se limite pas à la consommation de produits mais peut aussi concerner des comportements (jeux en ligne, fréquentation assidue des réseaux sociaux...). L'étude des effets des substances (alcool, cannabis) permet d'en distinguer la dangerosité. La connaissance du cadre réglementaire de la prévention et de la répression conforte cette attitude éclairée.

Attendus en fin de formation		Propositions d'activités et de supports d'apprentissage
Objectifs ciblés	Notions clés associées	
Notions traitées au collège (cycle 4) : SVT : Mise en évidence du rôle du cerveau dans la réception et l'intégration d'informations multiples (messages nerveux, centres nerveux, nerfs, cellules nerveuses). Relier quelques comportements à leurs effets sur le fonctionnement du système nerveux.		
Repérer des facteurs de risques pouvant conduire à une addiction comportementale et/ou à un produit.	▪ Addiction ▪ Facteurs de risque addictif ▪ Pratiques addictives	 Analyse de témoignages, d'études statistiques, de photos pour repérer des facteurs pouvant conduire à des pratiques addictives.  Analyse de situations présentant différentes pratiques addictives pour différencier l'addiction comportementale de l'addiction aux produits.
Identifier les effets de l'alcool, du cannabis et de la polyconsommation sur la santé.	▪ Effets immédiats ▪ Effets à long terme ▪ Polyconsommation	 Utilisation de lunettes de simulation des effets de l'alcoolémie ou de la prise de drogues pour une prise de conscience des effets sur le système nerveux.  Exploitation de ressources pour mettre en évidence les effets de l'alcool, du cannabis et de la polyconsommation sur la santé, sur la vie sociale et personnelle.
Identifier les conséquences des conduites addictives avec ou sans produits.	▪ Conséquences personnelles ▪ Conséquences professionnelles ▪ Conséquences sociales	 Analyse d'articles de presse (accidents liés à l'alcool, au cannabis, addiction aux réseaux sociaux, aux jeux vidéo...)  Exploitation de vidéos, de témoignages d'anciens consommateurs.

Proposer des actions de prévention face aux conduites addictives à l'alcool et au cannabis.	■ Prévention individuelle ■ Prévention collective	 Identification de structures d'aide et de soutien, de sites (drogues info service, INRS...).  Exploitation de supports de campagnes de sensibilisation sur les risques liés aux conduites addictives.
Comparer les réglementations appliquées pour la consommation et la vente des substances licites et celles relatives aux substances illicites.	■ Loi ■ Produit licite ■ Produit illicite ■ Prévention ■ Répression	 Exploitation d'extraits d'articles de loi (code de la route, code de santé publique, code du travail), règlement intérieur, consultation de sites Internet (www.mildeca.fr ; www.securite-routiere.gouv.fr ; www.inrs.fr ; www.alcool-info-service.fr) pour identifier les mesures de prévention et de répression en distinguant substance licite (l'alcool) et une substance illicite (le cannabis)
 - Lien avec le personnel infirmier, les associations agréées. - Lien avec l'éducation à la sexualité : Circulaire 2018-111 du 12 septembre 2018 (BOEN N°33 du 12/09/2018) qui renvoie aux trois séances annuelles d'éducation à la sexualité. - Lien avec le service sanitaire. - Lien avec le parcours éducatif de santé (circulaire 2016-008 du 28/01/2016).		

Module A5 : La sexualité – la contraception

Ce module apporte les connaissances des étapes et des organes de la reproduction nécessaires à la compréhension des modes d'action des différents moyens de contraception. Il sensibilise l'individu aux enjeux d'un comportement respectueux et responsable pour lui et les autres.

Attendus en fin de formation		Propositions d'activités et de supports d'apprentissage
Objectifs ciblés	Notions clés associées	
Notions traitées au collège (cycle 4) : SVT : Relier le fonctionnement des appareils reproducteurs à partir de la puberté aux principes de la maîtrise de la reproduction. Puberté ; organes reproducteurs, production de cellules reproductrices, contrôles hormonaux. Expliquer sur quoi reposent les comportements responsables dans le domaine de la sexualité : fertilité, grossesse, respect de l'autre, choix raisonné de la procréation, contraception, prévention des infections sexuellement transmissibles.		
Décrire les étapes de la reproduction sexuée, de la production des gamètes jusqu'à la nidation. Identifier les organes sur lesquels agissent les hormones.	▪ Spermatozoïde ▪ Ovule ▪ Fécondation ▪ Nidation ▪ Hormone	 Exploitation de vidéos sur la fécondation, de témoignages, d'extrait de films, de sites (www.reseau-canope.fr).  Analyse de schémas ou de photos présentant la production des gamètes mâles et femelles.  Analyse sur un schéma du niveau d'intervention des hormones sur les organes de l'appareil reproducteur.
Choisir une contraception préventive adaptée à partir du mode d'action d'un moyen de contraception.	▪ Contraception préventive féminine ▪ Contraception préventive masculine	 Exploitation de sites internet (exemples : www.filsantejeunes.com ; www.choisirsacontraception.fr).  Intervention de professionnels de santé : infirmière, psychologue de l'éducation nationale, Centre de planification et d'éducation familiale (CPEF)...  Utilisation d'une mallette « contraception ».  Analyse de documentation sur les différents moyens de contraception.

Distinguer contraception d'urgence et interruption volontaire de grossesse.	▪ Contraception d'urgence ▪ IVG	 Analyse de textes réglementaires et recherche de délai légal.  Exploitation du site www.ivg.gouv.fr
Identifier les missions d'une structure d'accueil, d'aide et de soutien.	▪ Prévention de la grossesse	 Intervention des professionnels de santé pour présenter les missions d'accompagnement des structures locales.  Repérage des différentes structures locales sur un plan.
 - Lien avec l'éducation à la sexualité : circulaire 2018-111 du 12 septembre 2018 (BOEN N°33 du 12/09/2018) qui renvoie aux trois séances annuelles d'éducation à la sexualité. - Lien avec le parcours éducatif de santé (circulaire 2016-008 du 28/01/2016). - Lien avec le service sanitaire.		

Module A6 : Prévenir les infections sexuellement transmissibles

Ce module vise à apporter des connaissances scientifiques sur les infections sexuellement transmissibles (IST) afin que l'élève mesure leur dangerosité, identifie les comportements à risques et adopte des mesures de prévention adaptées, dans le respect de soi et du partenaire.

Attendus en fin de formation		Propositions d'activités et de supports d'apprentissage
Objectifs ciblés	Notions clés associées	
Notions traitées au collège (cycle 4) : SVT : Expliquer sur quoi reposent les comportements responsables dans le domaine de la sexualité : fertilité, grossesse, respect de l'autre, choix raisonné de la procréation, contraception, prévention des infections sexuellement transmissibles.		
Caractériser une infection sexuellement transmissible. Identifier les moyens de transmission d'un agent responsable d'IST.	Infection Agents responsables (origine bactérienne/origine virale) Modes de contamination Symptômes VIH/SIDA	 Exploitation d'illustrations, de brochures (planning familial, INPES) pour mettre en évidence les facteurs de transmission d'une IST.  Exploitations de vidéos présentant des méthodes de protection pour éviter la transmission (www.info-ist.fr/prevention).  Analyser des ressources (www.sida-info-service.org) concernant la transmission du VIH et la pathologie (SIDA).

Citer des moyens simples pour prévenir la transmission et le développement d'une IST.	Préservatifs Vaccin Dépistage	 Analyse d'affiches INPES, de documents mettant en évidence tous les moyens de prévention de la transmission d'une IST.
Repérer à l'aide d'une ressource la conduite à tenir suite à une prise de risque ou à une contamination.	Prise de risque Contamination Traitement curatif	 Utilisation de mallettes pédagogiques, de jeux de l'IREPS.  Intervention de professionnels de santé (personnel infirmier, conseillère de planning familial, CPEF).  Visite du Centre de planification et d'éducation familiale ou du planning familial.
Identifier les missions des structures d'accueil, d'aide et de soutien.	Dépistage Prévention d'une IST	 Intervention des professionnels de santé pour présenter les missions d'accompagnement des structures locales.  Repérage sur un plan des différentes structures locales.
 - Lien avec l'éducation à la sexualité : circulaire 2018-111 du 12 septembre 2018 (BOEN N°33 du 12/09/2018) qui renvoie aux trois séances annuelles d'éducation à la sexualité. - Lien avec le parcours éducatif de santé (circulaire 2016-008 du 28/01/2016). - Lien avec le service sanitaire.		

Module A7 : L'alimentation adaptée à son activité

Ce module vise à conforter la connaissance des principes de l'équilibre alimentaire pour ensuite les adapter en tenant compte des contraintes liées à son activité professionnelle.

Attendus en fin de formation		Propositions d'activités et de supports d'apprentissage
Objectifs ciblés	Notions clés associées	
Notions traitées au collège (cycle 4) : SVT : expliquer le devenir des aliments dans le tube digestif. - Système digestif, digestion, absorption ; nutriments. Relier la nature des aliments et leurs apports qualitatifs et quantitatifs pour comprendre l'importance de l'alimentation pour l'organisme (besoins nutritionnels) : groupes d'aliments, besoins alimentaires, besoins nutritionnels et diversité des régimes alimentaires.		
Repérer les besoins nutritionnels en lien avec l'état physiologique.	▪ Besoins énergétiques ▪ Besoins fonctionnels ▪ Facteur de variation	 Exploitation de photolangages pour identifier les représentations des élèves sur les besoins nutritionnels.  Analyse de ressources mettant en évidence les facteurs de variation des besoins selon l'état physiologique de l'individu.
Indiquer les principes d'une alimentation équilibrée.	▪ Nutriment/aliment ▪ Groupes alimentaires ▪ Composition d'un repas ▪ Rythme alimentaire	 Analyse de données qualitatives et quantitatives sur les besoins nutritionnels et les apports alimentaires.  Exploitation du programme national nutrition santé (PNNS) pour identifier les bonnes pratiques alimentaires.  Jeux sérieux sur l'équilibre alimentaire.
Identifier, à partir de compositions et de répartitions de repas, les erreurs fréquentes et proposer des améliorations.	▪ Répartition des prises alimentaires ▪ Grignotage ▪ Excès ▪ Carences	 Analyse de compositions de repas au cours d'une journée, d'une semaine pour discuter les améliorations à apporter (situations, témoignages).
Expliquer les conséquences des erreurs alimentaires sur la santé de l'individu et sur son activité professionnelle.	▪ Conséquences ▪ Activité professionnelle	 Exploitation de sites officiels www.santepubliquefrance.fr (nutriscore) ; www.reseau-canope.fr  Exploitation d'activités professionnelles, avec le professeur de l'enseignement professionnel.

Effectuer un choix alimentaire raisonné parmi plusieurs propositions en tenant compte des contraintes professionnelles.	▪ Contraintes professionnelles ▪ Prévention	 Exploitation d'activités professionnelles pour choisir comment s'alimenter en tenant compte des contraintes professionnelles.
 Lien avec l'enseignement professionnel spécifique du diplôme.		

Thématique B : L'individu responsable dans son environnement

Module B1 : Les ressources en eau

Ce module vise à sensibiliser les élèves aux enjeux planétaires et locaux de la gestion de l'eau et à développer chez eux un comportement éthique et responsable dans leur consommation en eau au quotidien.

Attendus en fin de formation		Propositions d'activités et de supports d'apprentissage
Objectifs ciblés	Notions clés associées	
Notions traitées au collège (cycle 4) : SVT : Caractériser quelques-uns des principaux enjeux de l'exploitation d'une ressource naturelle par l'être humain, en lien avec quelques grandes questions de société. L'exploitation de quelques ressources naturelles par l'être humain (eau, sol, pétrole, charbon, bois, ressources minérales, ressources halieutiques...) pour ses besoins en nourriture et ses activités quotidiennes.		
Identifier les différentes ressources d'eau disponibles (du niveau local au niveau planétaire) et leurs limites.	▪ Eau douce - eau salée ▪ Eaux de surface - eaux souterraines ▪ Répartition quantitative ▪ Pénurie	 Analyse de graphiques présentant les répartitions d'eau douce disponible à l'échelle locale ou dans le monde à l'aide d'un planisphère.
Repérer les éléments du cycle domestique de l'eau dans un texte, sur un schéma ou dans une vidéo.	▪ Potabilisation de l'eau ▪ Eau potable ▪ Eau usée ▪ Épuration de l'eau usée ▪ Coût	 Exploitation d'une vidéo sur le cycle urbain de l'eau d'après le site www.cieau.com (centre d'information sur l'eau).
Analyser la consommation directe et indirecte en eau d'un ménage, d'une entreprise de production.	▪ Postes de consommation ▪ Empreinte en eau ▪ Eau virtuelle	 Exploitation de campagnes de sensibilisation, des données chiffrées sur la consommation des ménages.

		 Comparaison du coût en eau pour la fabrication d'un produit (aliment, vêtement...).
Repérer des mesures de prévention individuelle et collective pour préserver l'eau.	▪ Mesures individuelles ▪ Mesures collectives	 Exploitation de vidéos concernant les gestes éco-citoyens.  Réalisation d'affiches de sensibilisation en collaboration avec le professeur d'arts appliqués.

Module B2 : Les risques majeurs

Les événements naturels (inondations, tempêtes, cyclone...) étant de plus en plus fréquents en France (métropole et outre-mer), ce module vise à former des citoyens capables de comportements adaptés au risque et d'en limiter les conséquences.

Attendus en fin de formation		Propositions d'activités et de supports d'apprentissage
Objectifs ciblés	Notions clés associées	
Notions traitées au collège (cycle 4) : SVT : Les phénomènes naturels : risques et enjeux pour l'être humain, notions d'aléas, de vulnérabilité et de risque en lien avec les phénomènes naturels. Technologie : Les élèves prennent conscience des risques, qu'ils soient naturels ou liés aux activités humaines, et en analysent les causes et conséquences naturelles et humaines. Prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC1) : Notion de risque, d'alerte aux populations : conduite à tenir.		
Identifier un risque majeur.	▪ Risque majeur ▪ Aléa ▪ Enjeu ▪ Risque naturel ▪ Risque technologique ▪ Fréquence ▪ Gravité	 Étude d'articles de presse, de photos et d'exemples de situations relatant différents risques pour repérer un risque majeur à l'aide des critères qui le caractérise.  Exploitation de la courbe de Farmer.  Utilisation de jeux de cartes (www.risques-majeurs.info : les aventuriers du risques).
Repérer les risques majeurs au niveau local.	▪ Information ▪ Territoire communal	 Exploitation du DICRIM (Document d'information communal sur les risques majeurs).  Lien avec les exercices PPMS de l'établissement (plan particulier de mise en sûreté).

Repérer la conduite à tenir en cas d'alerte à la population.	▪ Signal d'alerte aux populations ▪ Protection ▪ Sécurité	 Écoute du signal de début et de fin d'alerte à la population.  Exploitation de vidéos, ou de situations mettant en scène une alerte à la population.  Organisation et retour sur expérience d'un exercice PPMS.
--	---	--

Module B3 : Les ressources en énergie

Ce module vise à sensibiliser aux enjeux planétaires, notamment écologiques, de la gestion des ressources en énergie. L'élève acquiert des connaissances sur l'exploitation des ressources et la consommation des énergies. Il est sensibilisé aux économies d'énergie.

Attendus en fin de formation		Propositions d'activités et de supports d'apprentissage
Objectifs ciblés	Notions clés associées	
Notions traitées au collège (cycle 4) : SVT : Caractériser quelques-uns des principaux enjeux de l'exploitation d'une ressource naturelle par l'être humain, en lien avec quelques grandes questions de société. L'exploitation de quelques ressources naturelles par l'être humain (eau, sol, pétrole, charbon, bois, ressources minérales, ressources halieutiques...) pour ses besoins en nourriture et ses activités quotidiennes. Comprendre et expliquer les choix en matière de gestion de ressources naturelles à différentes échelles. Proposer des argumentations sur les impacts générés par le rythme, la nature (bénéfices/nuisances), l'importance et la variabilité des actions de l'être humain sur l'environnement. Physique-chimie : Sensibiliser les élèves aux économies d'énergie.		
Caractériser les énergies renouvelables et les énergies non renouvelables.	▪ Épuisable ▪ Renouvelable ▪ Polluante	 Comparaison de la consommation énergétique d'un habitat passif et d'un habitat traditionnel.  Exploitation du site www.ademe.fr , analyse de différentes formes d'énergie.  Exploitation de campagnes de sensibilisation sur les énergies à partir du site www.goodplanet.org
Identifier l'impact environnemental et sanitaire des différents modes de consommation énergétique.	▪ Dérèglements climatiques ▪ Effet de serre ▪ Empreinte carbone ▪ Épuisement des réserves ▪ Pollutions ▪ Maladies respiratoires	 Comparaison de l'impact environnemental des différents moyens de transports.  Comparaison de l'empreinte carbone à partir d'étiquettes de produits.

		 Exploitation de rapports sanitaires www.anses.fr  Jeux sérieux sur la qualité de l'air www.airducation.eu
Proposer des mesures individuelles et collectives afin de maîtriser la consommation en énergie.	▪ Mesures individuelles ▪ Mesures collectives	 Exploitation de fiches pratiques à partir du site d'information du médiateur national de l'énergie www.energie-info.fr/Fiches-pratiques

Module B4 : Le bruit au quotidien

Ce module vise à apporter des connaissances scientifiques sur l'audition et le bruit afin que l'élève adopte un comportement instruit des risques liés au bruit et soucieux de sa prévention.

Attendus en fin de formation		Propositions d'activités et de supports d'apprentissage
Objectifs ciblés	Notions clés associées	
Notions traitées au collège (cycle 4) : Physique-chimie : décrire les conditions de propagation d'un son, relier la distance parcourue par un son à la durée de propagation. Les activités proposées permettent de sensibiliser les élèves aux risques auditifs.		
Caractériser le bruit par son intensité et sa fréquence.	▪ Son / bruit ▪ Onde sonore ▪ Intensité (dB(A)) ▪ Fréquence ▪ Seuil d'audibilité	 Réalisation d'expériences pour mettre en évidence les vibrations provoquées par un son.  Utilisation d'un sonomètre pour mesurer le niveau de bruit ambiant puis analyse des résultats.  Positionnement des bruits du quotidien sur une échelle du bruit.
Identifier les deux grandeurs à prendre en compte pour préserver son audition.	▪ Durée d'exposition ▪ Niveau sonore (seuil de risque)	 Exploitation de données expérimentales mettant en relation le niveau sonore et la durée d'exposition.
Expliquer le trajet du son dans l'oreille.	▪ Appareil auditif ▪ Oreille interne	 Visionnage de vidéos sur le trajet du son.  Utilisation de maquette de l'oreille, schéma.

Expliquer le rôle de chacune des trois grandes parties de l'oreille.	▪ Onde sonore ▪ Influx nerveux	 Exploitation d'une vidéo expliquant la captation, la transmission et la transformation de l'onde sonore.
Identifier les effets du bruit sur l'organisme. Repérer les conséquences du bruit sur la vie sociale et professionnelle.	▪ Effets auditifs ▪ Effets extra-auditifs	 Analyse de témoignages, étude de schémas pour cibler les systèmes affectés par le bruit (auditifs, nerveux, digestifs).  Exploitation de documents de l'INRS, de santé publique www.santepubliquefrance.fr
Proposer des mesures de prévention contre le bruit dans la vie quotidienne.	▪ Comportement civique ▪ Réglementation ▪ Prévention ▪ Répression ▪ Protecteurs individuels contre le bruit	 Analyse d'extraits de la réglementation en matière de bruit sur la musique amplifiée, le bruit de voisinage ; extraits du Code du travail.  Exploitation de documents divers : dépliants de municipalités sur les bruits de voisinage, étiquettes d'appareils électro-ménagers précisant le niveau sonore...  Utilisation d'applications sur téléphone évaluant le niveau sonore.

Thématique C : L'individu dans son milieu professionnel, impliqué dans la prévention des risques

Module C1 : Les différents contrats de travail

Ce module vise à faire découvrir les différentes formes de contrat de travail et les conventions collectives que l'élève peut être amené à rencontrer dans son parcours professionnel.

Attendus en fin de formation		Propositions d'activités et de supports d'apprentissage
Objectifs ciblés	Notions clés associées	
Notions traitées au collège (cycle 4) : EMC : comprendre la notion de droits et de devoirs, respecter les règles de la vie collectives, se positionner comme membre de la collectivité. L'engagement politique, syndical, associatif, humanitaire. Le vote et la notion de représentation, la notion de collectivité. Les codes (code de la route, code civil, code pénal...).		
Identifier les spécificités des différents contrats de travail.	▪ CDI / CDD ▪ Contrat d'apprentissage	 Comparaison de CDI, CDD, contrats d'intérim, d'apprentissage, de professionnalisation, afin d'en dégager les éléments communs et les spécificités.
Identifier droit et obligation dans un contrat de travail.	▪ Contrat ▪ Droits ▪ Obligations	 Analyse de contrats de travail afin de faire émerger les droits et les obligations de chacun, en référence au Code du travail.

Module C2 : Les enjeux de la « santé et sécurité au travail »

Ce module sensibilise l'élève, qui débute sa formation professionnelle en établissement et en entreprise, aux enjeux de la santé et de la sécurité au travail. À partir de statistiques d'accidents du travail et de maladies professionnelles dans le secteur concerné, il mesure les enjeux et identifie les principaux risques de son secteur professionnel. Des connaissances réglementaires sont abordées pour que le futur professionnel soit autonome dans les démarches qu'il conduira en cas d'accident du travail ou de maladie professionnelle.

Attendus en fin de formation		Propositions d'activités et de supports d'apprentissage
Objectifs ciblés	Notions clés associées	
Notions traitées au collège (cycle 4) : Technologie : les élèves prennent conscience des risques, qu'ils soient naturels ou liés aux activités humaines, et en analysent les causes et conséquences naturelles et humaines. Physique-chimie : Sécurité pour soi et pour autrui : risque et gestion du risque. EPS : Évaluer les risques et apprendre à renoncer.		
Identifier les enjeux de la santé et sécurité au travail pour les salariés.	▪ Enjeux humains ▪ Enjeux socio-économiques ▪ Accident du travail / Maladie professionnelle	 Identification d'enjeux humains, sociaux et économiques par l'exploitation de ressources (www.travail-emploi.gouv.fr/sante-au-travail).  Analyse de statistiques d'accident du travail (pour l'ensemble des salariés, pour les jeunes) ou de maladie professionnelle en lien avec le secteur professionnel concerné (www.risquesprofessionnels.ameli.fr).
Différencier accident du travail et maladie professionnelle.	▪ Lésion ▪ Exposition ▪ Chronique	 Analyse de situations d'accident du travail ou de maladie professionnelle afin de les distinguer à l'aide des critères de différenciation.
Repérer dans le Code du travail les dispositions réglementaires de l'employeur et du salarié en matière de santé et sécurité au travail.	▪ Cadre réglementaire ▪ Responsabilité / obligations de l'employeur ▪ Droits / obligations du salarié	 Exploitation des articles réglementaires du Code du travail afin de se familiariser avec son utilisation et de repérer les « titres » importants.

Identifier les dispositions réglementaires spécifiques aux « jeunes travailleurs » et/ou aux « nouveaux embauchés ».	▪ Jeune travailleur / nouvel embauché ▪ Cadre réglementaire	 Exploitation de ressources réglementaires (INRS, ministère du travail).  Exploitation de ressources issues de l'entreprise (PFMP, visites d'entreprises) en lien avec le professeur de l'enseignement professionnel.
Décrire les démarches nécessaires en vue de la déclaration d'un accident de travail.	▪ Prise en charge des soins ▪ Indemnités journalières ▪ Réparation / indemnisation ▪ Procédures	 Étude de documents, recherches sur des sites tels que www.service-public.fr ; www.ameli.fr  Analyse de convention de PFMP, d'un contrat d'apprentissage en lien avec le professeur d'enseignement professionnel.
 Lien avec l'enseignement professionnel spécifique du diplôme.		

Module C3 : La démarche de prévention appliquée à une activité de travail

Dans ce module qui présente les bases incontournables de l'analyse d'une « activité de travail », l'élève comprend l'importance de respecter les consignes de sécurité. Il utilise des outils méthodologiques d'analyse pour dégager les composantes d'une activité de travail et identifier, à travers leur mise en relation, les dangers potentiels liés au poste de travail. Il prend conscience des risques et adopte une attitude responsable pour garantir sa sécurité et celle des autres.

Attendus en fin de formation		Propositions d'activités et de supports d'apprentissage
Objectifs ciblés	Notions clés associées	
Notions traitées au collège (cycle 4) : Technologie : les élèves prennent conscience des risques, qu'ils soient naturels ou liés aux activités humaines, et en analysent les causes et conséquences naturelles et humaines. Physique-chimie : sécurité pour soi et pour autrui : risque et gestion du risque.		
Expliquer les consignes de sécurité au poste de travail lors de la mise en œuvre d'une activité professionnelle en plateau technique.	▪ Instruction / information	 Étude des consignes de sécurité et conduites à tenir relevées dans les zones d'activités professionnelles avec le professeur de l'enseignement professionnel : plateaux techniques, laboratoires, ateliers.  Repérage des consignes de sécurité lors de la semaine d'accueil ou de la préparation aux PFMP.
Analyser les composantes d'une activité de travail dans un secteur professionnel par une analyse simple ou à l'aide d'un outil méthodologique d'analyse au choix.	▪ Activité de travail ▪ Outil d'analyse ▪ Individu ▪ Tâche ▪ Matériel ▪ Milieu	 Utilisation de différents outils d'analyse (5M, QQQQCP, ITAMaMi), pour mettre en évidence les composants invariants d'une activité de travail.  Repérage des éléments constitutifs d'une activité de travail en cours de réalisation sur un plateau technique avec les professeurs d'enseignement professionnel.
Repérer les dangers en lien avec les dommages potentiels par observation d'une activité au poste de travail à partir de son analyse simple ou à l'aide d'outils méthodologiques.	▪ Poste de travail ▪ Danger ▪ Dommage	 Exploitation d'observations réalisées sur un poste de travail à l'atelier avec le professeur d'enseignement professionnel spécifique, et en milieu professionnel.

Identifier danger(s) et risque(s) au(x)quel(s) l'opérateur est exposé à un poste de travail au cours de la réalisation d'une activité.	▪ Danger ▪ Situation dangereuse ▪ Événement dangereux ▪ Risque ▪ Dommage potentiel	 Exploitation de photos, de vidéos réalisées à l'atelier, « TutoPrev' » ou brochure ED 840 (INRS) présentant les familles de risques.  Identification des différents éléments d'une activité de travail à partir de vidéos, d'observations sur un plateau technique avec le professeur d'enseignement professionnel spécifique, à transférer en milieu professionnel lors des PFMP.
Expliquer sous forme rédigée ou sous forme d'un schéma la mise en relation des éléments d'apparition d'un dommage.	▪ Éléments d'apparition d'un dommage ▪ Démarche	 Représentations schématiques, sous différentes formes, de la mise en relation cohérente des éléments d'apparition d'un dommage.
Choisir une mesure de protection à partir de l'identification d'un danger et du risque associé parmi une sélection.	▪ Protection collective ▪ Protection individuelle	 Recherche, classement et hiérarchisation des mesures de protection existantes sur le plateau technique avec le professeur d'enseignement professionnel spécifique.
 - Lien avec l'enseignement professionnel. - Lien avec l'EPS : se préparer, connaître les risques, respecter la réglementation et appliquer les procédures d'urgence à mettre en œuvre dans les différents environnements de pratique pour s'y engager en sécurité.		

Module C4 : La démarche de prévention appliquée à un risque spécifique au métier

Ce module vise à appliquer au métier, pour un risque prépondérant, la démarche d'analyse du risque en vue de choisir l'ensemble des mesures de protection adaptées.

Attendus en fin de formation		Propositions d'activités et de supports d'apprentissage
Objectifs ciblés	Notions clés associées	
Notions traitées au collège (cycle 4) : Aucune.		
Repérer la prépondérance d'un risque spécifique à un secteur professionnel donné parmi un ensemble de risques.	▪ Risque spécifique ▪ Classification des risques	 Exploitation de statistiques liées aux accidents du travail et aux maladies professionnelles pour repérer le risque le plus fréquent.
Appliquer une démarche d'analyse simple ou à l'aide d'outils méthodologiques au risque du secteur professionnel lors d'une activité au poste de travail.	▪ Processus ▪ Dommage potentiel ▪ Démarche	 Représentations schématiques de différentes formes possibles qui mettent en relation de façon cohérente les différents éléments du processus d'apparition d'un dommage potentiel.  Exploitation d'une vidéo présentant quelques moyens de prévention en milieu professionnel.
Mettre en évidence les effets physio-pathologiques du risque.	▪ Effets physio-pathologiques ▪ Santé	 Exploitation de témoignages de salariés souffrant d'affections en lien avec le risque spécifique.  Exploitation de schémas anatomiques animés, de vidéos...
Proposer des mesures de protection collective et individuelle à partir d'une sélection.	▪ Protection collective ▪ Protection individuelle	 Projet de prévention des risques en lien avec le professeur du domaine professionnel.
 Lien avec l'enseignement professionnel.		

Module C5 : Les risques liés à l'activité physique du métier

Ce module vise à démontrer que, si l'activité physique est indispensable et même souhaitable pour un bon état de santé, elle peut, dans l'exercice du métier, être source d'atteintes de l'appareil locomoteur ou cause d'accidents qui peuvent entraîner une inaptitude au travail. L'élève doit être capable de comprendre les liens entre sa posture, sa fatigue musculaire lors d'une activité de travail et les risques d'atteinte à sa santé afin d'envisager des mesures de protection collectives et individuelles et de les mettre en œuvre.

Attendus en fin de formation		Propositions d'activités et de supports d'apprentissage
Objectifs ciblés	Notions clés associées	
Notions traitées au collège (cycle 4) : EPS : Évaluer les risques et apprendre à renoncer.		
Identifier les facteurs de risque en relation avec l'activité physique dans une activité de travail.	▪ Activité physique ▪ Statique ▪ Dynamique ▪ Posture	 Observation d'activités de travail sur les plateaux techniques avec le professeur d'enseignement professionnel spécifique, à transférer en milieu professionnel lors des PFMP.  Exploitation de photos, de vidéos réalisées à l'atelier pour mettre en évidence les facteurs de risque (exemples : gestes répétés, ports de charges lourdes, manutentions manuelles, efforts intenses, prolongés).
Repérer les dommages possibles consécutifs à l'activité physique lors de la mise en œuvre d'une activité de travail.	▪ Fatigue musculaire ▪ Troubles musculo-squelettiques ▪ Troubles ou maladies chroniques ▪ Accidents	 Exploitation de témoignages de salariés souffrant d'affections en lien avec les risques liés à l'activité physique.  Exploitation de schémas anatomiques animés, de vidéos...  Mise en relation des textes réglementaires avec les risques liés à l'activité physique.
Proposer des mesures de protection adaptées au risque en prenant en compte le caractère chronique ou immédiat du risque d'atteinte.	▪ Protection collective ▪ Protection individuelle ▪ Sécurité physique ▪ Ergonomie ▪ Économie d'effort	 Recherche et catégorisation des mesures de protection existantes pour identifier celles liées à l'activité physique.  Mise en relation des mesures de protection avec les risques liés à l'activité physique, en prenant en compte leur caractère chronique.
 Lien avec l'enseignement professionnel spécifique.		

Module C6 : Les acteurs et les organismes de la prévention

Ce module vise à identifier les acteurs de prévention internes et externes à l'entreprise ainsi que leurs missions afin que l'élève identifie les bons interlocuteurs auxquels il faut soumettre une question relative à la prévention des risques professionnels

Attendus en fin de formation		Propositions d'activités et de supports d'apprentissage
Objectifs ciblés	Notions clés associées	
Notions traitées au collège (cycle 4) : Aucune.		
Identifier les acteurs de prévention interne à l'entreprise.	■ Prévention ■ « Salarié compétent » pour la protection et la prévention des risques professionnels (PPRP).	 Exploitation des PFMP et de vidéos de l'INRS.
Expliquer les rôles du comité social et économique (CSE) liées à la santé et sécurité au travail.	■ Instance représentative	 Recueil d'informations lors des PFMP à partir d'un questionnaire élaboré avec les professeurs de PSE et d'enseignement professionnel.  Exploitation du site www.travail-emploi.gouv.fr
Identifier les missions du service de santé au travail.	■ Médecin du travail ■ Intervenants en prévention des risques professionnels (IPRP)	 Exploitation de plaquettes de présentation d'un service de santé au travail.
Identifier les missions des acteurs de prévention extérieurs à l'entreprise.	■ Inspection du travail	 Exploitation de sites internet de l'inspection du travail ou de plaquettes pour comprendre le rôle de l'inspecteur du travail.  Exploitation de plaquettes de présentation de la CARSAT pour identifier les interlocuteurs et leurs rôles.
 Lien avec l'enseignement professionnel spécifique.		

Module C7 : Le suivi médical des salariés et la vaccination

Ce module vise à démontrer l'importance d'un suivi médical dans le cadre professionnel. La connaissance de ce suivi et des enjeux de la vaccination permet également de comprendre comment une attitude responsable vis-à-vis de sa propre santé engage aussi celle des autres.

Attendus en fin de formation		Propositions d'activités et de supports d'apprentissage
Objectifs ciblés	Notions clés associées	
Notions traitées au collège (cycle 4) : SVT : Argumenter l'intérêt des politiques de prévention et de lutte contre la contamination et/ou l'infection : mesure d'hygiène, vaccination, action des antiseptiques et des antibiotiques.		
Énoncer les intérêts des visites médicales du salarié.	▪ Aptitudes au travail ▪ Suivi médical individuel ▪ Protection de la santé	 Visite d'un service de santé au travail ou d'un centre mobile.
Expliquer le principe de la vaccination.	▪ Micro-organisme ▪ Virulence atténuée ▪ Antigène ▪ Anticorps	 Exploitation d'une vidéo expliquant la réponse immunitaire et le principe de la vaccination (www.risquesprofessionnels.ameli.fr).
Expliquer l'intérêt de la vaccination pour l'individu, pour la collectivité.	▪ Protection individuelle ▪ Protection collective ▪ Vaccin obligatoire	 Étude de courbes, de statistiques démontrant l'efficacité d'une couverture vaccinale sur une population donnée en lien avec la protection vaccinale individuelle.
 Lien avec l'enseignement professionnel spécifique.		

Module C8 : La gestion des situations d'urgence

Ce module vise à former des Sauveteurs Secouristes du Travail capables d'intervenir rapidement et efficacement lors d'une situation d'accident du travail. Cette formation permet d'acquérir les compétences nécessaires pour apporter les premiers secours en attendant l'arrivée des secours.

La formation est dispensée par un formateur SST à jour de ses recyclages en référence au « guide technique et document de référence de la formation SST (INRS) ».

Attendus en fin de formation		Propositions d'activités et de supports d'apprentissage
Objectifs ciblés	Notions clés associées	
Notions traitées au collège (cycle 4) : Le brevet de prévention de secours civiques de niveau 1 (PSC1) peut être acquis ou non.		
Assurer la protection de la victime, des témoins et du secouriste, pour éviter le suraccident.	- Protection - Prévention	 Analyse des vidéos présentant des activités de travail à risque.  Mise en œuvre d'une protection de la victime et des personnes présentes dans le cas d'une situation simulée.
Examiner la victime pour faire un premier diagnostic global de son état.	- Victime - État physiologique global	 Présentation des éléments à identifier sur la victime afin de permettre une alerte efficace.
Alerter ou faire alerter les secours professionnels.	- Alerte - Éléments descriptifs	 Identification du protocole d'alerte de l'établissement, lors des PFMP.
Pratiquer les gestes de premier secours.	- Premier secours - Gestes d'urgence	 Observation de la pratique de gestes à l'aide de vidéos descriptives.  Mise en œuvre sur mannequin ou sur une personne des gestes.
 Lien avec l'enseignement professionnel spécifique.		

Thématique D : L'individu consommateur averti

Module D1 : L'assurance

Ce module vise à faire comprendre à l'élève la nécessité de souscrire une assurance. Il permet d'en définir les composantes afin que le futur consommateur puisse réaliser un choix éclairé parmi les offres qui lui sont proposées.

Attendus en fin de formation		Propositions d'activités et de supports d'apprentissage
Objectifs ciblés	Notions clés associées	
Notions traitées au collège (cycle 4) : Aucune.		
Expliquer le principe de l'assurance comme fonctionnement solidaire. Identifier les garanties et les clauses restrictives à partir d'un contrat ou d'extraits de contrat.	▪ Risque ▪ Sinistre ▪ Solidarité ▪ Garanties ▪ Indemnisation/cotisation ▪ Contrat ▪ Clause d'exclusion	 Repérage des garanties et des devoirs à partir d'un exemple de contrat d'assurance adapté au type de public en formation.  Acquisition du vocabulaire à partir de mots croisés.  Recherche internet (www.ffa-assurance.fr).
Démontrer le caractère obligatoire ou facultatif d'une assurance à partir d'un texte réglementaire.	▪ Responsabilité civile ▪ Législation/ réglementation	 Repérage des risques couverts par les assurances obligatoires et celles non obligatoires à partir de situations contextualisées (locataire/propriétaire, victime/responsable, conducteur/passagers).
Repérer les démarches à effectuer dans une situation donnée en cas de sinistre à partir d'une procédure, d'un formulaire.	▪ Nature du sinistre ▪ Déclaration ▪ Formulaire	 Analyse d'un constat amiable.  Analyse de différents contrats pour repérer les démarches et les délais (constat amiable, contrat d'assurance habitation...).

Module D2 : Le budget

Dans ce module, l'élève apprend à utiliser des outils facilitant la gestion du budget et prend conscience de la nécessité de développer un regard critique sur les propositions de crédit, afin d'adopter une attitude responsable et d'éviter le surendettement.

Attendus en fin de formation		Propositions d'activités et de supports d'apprentissage
Objectifs ciblés	Notions clés associées	
Notions traitées au collège (cycle 4) : Aucune.		
Identifier les différentes catégories de recettes et de dépenses d'un budget.	▪ Revenus liés au travail ▪ Revenus sociaux ▪ Dépense incompressible	 Classement des recettes et dépenses à partir d'un exemple simple de budget familial.  Exploitation d'une application de gestion de budget.
Énoncer la principale règle de gestion d'un budget.	▪ Budget équilibré ▪ Déficitaire ▪ Excédentaire ▪ Équilibre	 Exploitation de situation de la vie quotidienne présentant trois exemples de budget (équilibré, déficitaire, excédentaire).  Exploitation d'un logiciel simple ou d'une application de gestion de budget.  Exploitation d'une vidéo sur la gestion de son compte en banque.
Expliquer le principe de l'épargne et les critères de choix.	▪ Intérêts ▪ Épargne de précaution	 Exploitation d'une vidéo sur le principe de l'épargne.  Comparaison de différents produits d'épargne.
Expliquer les avantages et les inconvénients d'un crédit à la consommation.	▪ Mensualités ▪ TAEG ▪ Surendettement ▪ Rétractation ▪ Engagement réciproque	 Exploitation d'une vidéo présentant le principe du crédit à la consommation pour en comprendre les avantages et les inconvénients.  Étude de documents publicitaires.  Analyse d'extraits d'une offre préalable de crédit.  Comparaison, à partir d'offres, du prix d'un véhicule payé comptant et du prix d'un véhicule acheté à crédit.

Module D3 : Les achats

Ce module vise à susciter chez l'élève une réflexion avant tout acte de consommation et à développer son esprit critique vis-à-vis des diverses sollicitations d'achats.

Attendus en fin de formation		Propositions d'activités et de supports d'apprentissage
Objectifs ciblés	Notions clés associées	
Notions traitées au collège (cycle 4) : Aucune.		
Expliquer les avantages et les inconvénients du e-commerce pour le consommateur.	▪ Achats en ligne ▪ Conditions générales de vente ▪ Délai de rétractation	 Identification à partir d'un besoin des différentes possibilités pour réaliser l'achat.  Exploitation de conditions générales de vente.  Exploitation d'un site de vente en ligne ou de sites officiels pour définir le délai de rétractation.
Hiérarchiser dans une situation donnée les critères de choix pour un produit en fonction de différents facteurs.	▪ Critères	 Études comparatives extraites de revues de consommateurs.
Repérer et décoder les informations utiles au choix sur une étiquette de produit à consommer pour son alimentation.	▪ DLC/DDM ▪ Allergènes ▪ Stockage	 Étude d'une étiquette de produit alimentaire en lien avec une base documentaire.  Utilisation d'applications pour décrypter les étiquettes.
Repérer les informations ou signes relatifs à la qualité des produits de consommation alimentaire et à l'éthique de l'entreprise.	▪ Label rouge ▪ Agriculture biologique ▪ AOP ▪ Commerce équitable	 Exploitation de documents sur les labels de qualité.  Exploration de sites de commerce équitable.